

AFFICHAGE DE POSTE SUPERVISEUR

Centre d'expertises minières et forestières qui œuvre tant au Canada qu'à l'International, ASDR est une entreprise offrant une large gamme de services complémentaires se regroupant en sept divisions : Services corporatifs, Gestion de projet, Ingénierie, Fabrication, Services industriels, Traitement des eaux et Produits, en plus d'opérer ses propres bureaux au Maroc et au Pérou.

Inspirés par des valeurs de solidarité et de respect, nous offrons à nos employés un milieu de travail convivial et stimulant.

DESCRIPTION DU POSTE

Basé chez un client minier ou forestier, le superviseur de notre division Services industriels aura comme principales responsabilités la supervision des travaux de chantier.

PRINCIPALES TÂCHES

- Planifier, superviser, assurer la réalisation et le contrôle de l'exécution de travaux;
- Assurer la planification, la coordination et l'établissement des calendriers des travaux;
- Assurer l'affectation, la gestion et le contrôle des ressources internes et des sous-traitants;
- Négocier et attribuer les contrats aux sous-traitants;
- Voir le respect des directives budgétaires, préparer et faire approuver la facturation;
- Assurer la gestion de la santé et sécurité sur le chantier;
- Établir et entretenir les communications nécessaires avec les sous-traitants, les professionnels et les clients;
- Assurer un bon service auprès de la clientèle;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

1. PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'EMPLOI

A. CONNAISSANCES (Savoirs)

- Maintenir les normes et les pratiques du métier

B. HABILITÉS (Savoir-faire)

- Bonnes habiletés et dextérité manuelles à manipuler et réparer diverses composantes
- Capacité à détecter un problème ou une défectuosité et de le résoudre
- Maintenir des relations de bonne entente avec les clients ou toute autre personne aux affaires de l'entreprise

C. ATTITUDES ET APTITUDES (Savoir-être)

Attitudes	Aptitudes
<ul style="list-style-type: none"> • Discipliné, réfléchi, rigoureux, respectueux des normes, méthodes et procédures. • Sens éthique élevé. • Honnêteté, intégrité, crédibilité, collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer • Autonomie • Sens des responsabilités • Travail d'équipe • Débrouillardise

2. EXIGENCES DE L'EMPLOI

- DEP en mécanique industriel ou tout autre expérience équivalente
- Posséder un minimum de 2 ans dans la gestion du personnel
- Détenir un permis d'explosif valide
- Détenir la formation modulaire du travailleur minier (module 1-2-3-4-5-7-10)
- Détenir un permis de conduire valide – Classe 5

3. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent
- Basé chez un client minier ou forestier
- 40 heures / semaine
- Salaire à déterminer selon les qualifications
- Admissible à l'assurance et REER collectif
- Entrée en fonction – Immédiatement

ASDR souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.
Le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae soit par
courriel à info@asdr.ca ou par fax au 819 757-6952.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers ce poste.
Veuillez prendre note que seuls les candidats retenus seront contactés.